

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture de la maternité de la Clinique de l'Union : Une action conjointe des maires de L'Union et de Saint-Jean

Suite à la décision du Groupe Ramsay Santé de transférer le service maternité de la Clinique de l'Union vers la Clinique Croix du Sud à Quint-Fonsegrives, Bruno Espic, Maire de Saint-Jean, et Marc Péré, Maire de L'Union, ont choisi d'intervenir ensemble dans ce dossier.

« Nous sommes profondément préoccupés face à une telle annonce, qui constitue une perte importante pour l'offre de soins de proximité du territoire. La maternité de la Clinique de l'Union représente en effet un service essentiel pour les habitants de L'Union, de Saint-Jean et de l'ensemble du bassin de vie, tant pour l'accompagnement des futures mères que pour la qualité et la continuité des parcours de soins.

Nous comprenons également l'émoi et les inquiétudes suscités par cette décision auprès de la population de nos communes ainsi qu'auprès des personnels de la Clinique de l'Union, face à ce qui apparaît comme un recul de l'offre de soins sur notre territoire.

Nous craignons également que ce transfert d'activités vers la Clinique Croix du Sud ne se traduise, à terme, par une diminution réelle des capacités et des services proposés. Le regroupement de services aujourd'hui répartis entre les deux établissements ne doit pas conduire à une dégradation de l'offre de soins, notamment en matière de néonatalogie ou d'accompagnement des patientes.

Pour répondre aux inquiétudes des personnels de la Clinique de l'Union que nous avons rencontrés, et dont nous comprenons les craintes liées aux dégradations de leurs conditions de travail et de vie, nous insisterons auprès des responsables des deux établissements Ramsay Santé pour que des garanties sur le long terme soient apportées aux salariés concernés.

Nous demandons également l'organisation rapide d'une table ronde réunissant les représentants de Ramsay Santé, les organisations représentatives des salariés, l'Agence Régionale de Santé ainsi que les élus locaux concernés, afin que toute la transparence soit faite sur le bilan chiffré de l'activité de la maternité, sur la prospective démographique de notre territoire et sur les conséquences de cette réorganisation pour les patients, les personnels et l'avenir de l'offre de soins sur notre territoire.

En particulier, nous demandons à la Direction de la Clinique de l'Union de nous présenter le nouveau projet médical envisagé en remplacement du service de maternité.

Nos habitants ont droit à une véritable offre de soins équilibrée et de qualité. Ils ne doivent pas être les otages d'un système de santé basé sur la rentabilité économique. »

CONTACTS PRESSE :

Frédéric BORRAS
Directeur de Cabinet Mairie de L'Union
Tel : 05-62-89-22-82 / 06-83-89-72-42
Frederic.borras@mairie-lunion.fr

Pascal LAGRAVE
Directeur de la Communication Ville de Saint-Jean
Tél. 05 32 09 68 49 / 06 72 10 71 91
Pascal.lagrange@mairie-saintjean.fr